



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

ÉCOPHYTO

Île de La Réunion

Canne à sucre

Juillet 2022



Directeur de publication : Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – B 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir

Animateur interfilière : Romuald Fontaine

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Crédits photos (sauf mention contraire) : Joseph Antoir, Chambre d'Agriculture

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, ArmeFlhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

À retenir

Météorologie : les pluviométries sont plus basses que les normales sur l'ensemble de l'île excepté dans le Nord.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier pour les parcelles non récoltées.

Rats (*Rattus sp.*) : période sensible quand les cannes sont en phase de maturation et gorgées de sucre.

Adventices : en période de coupe, la pression des adventices est globalement en baisse.

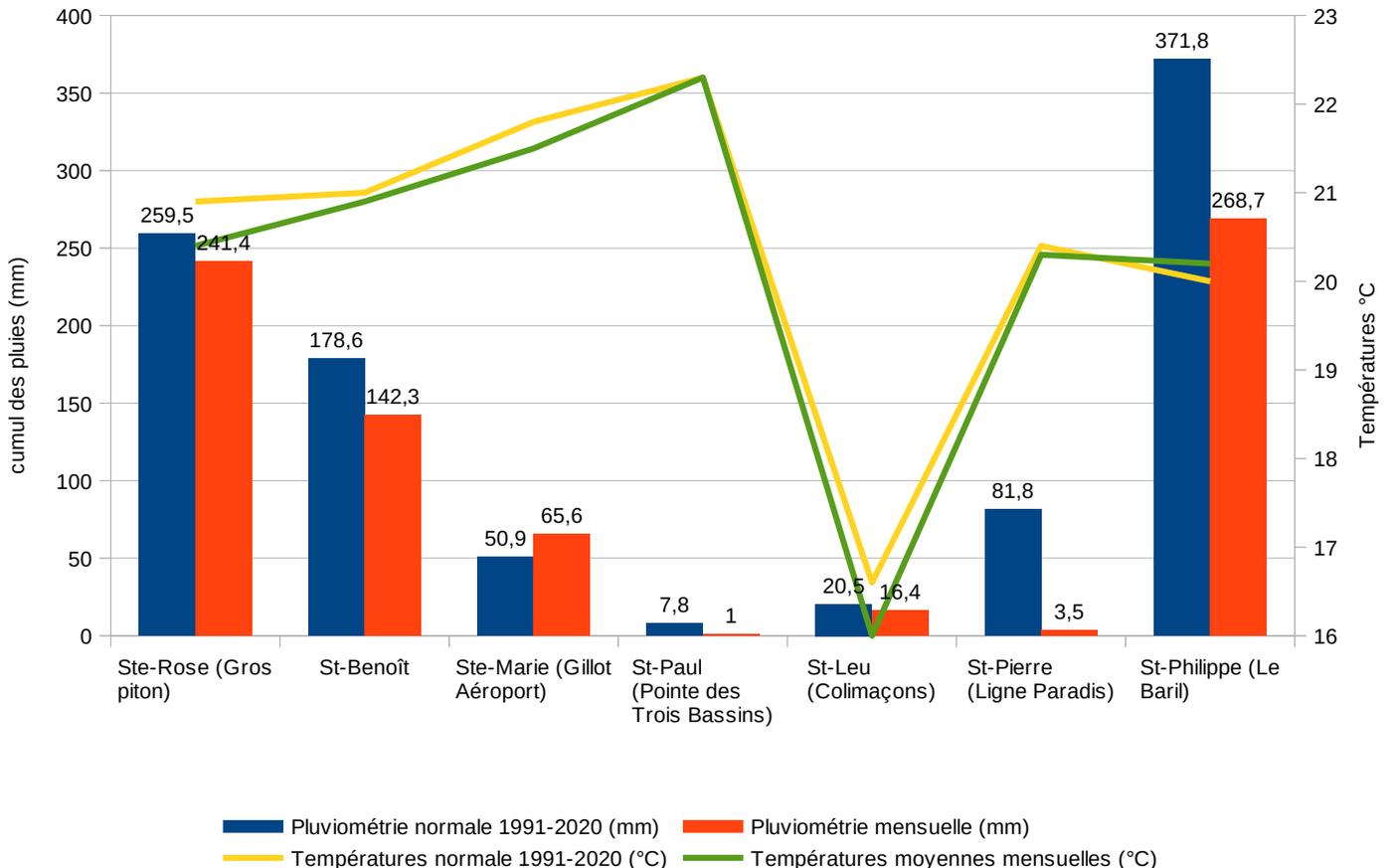
Météorologie

Relevés du mois de juillet 2022 comparés aux moyennes normales (1991-2020) du mois de juillet
(Données météo France)

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	Pointe des Trois Bassins	St-Leu (Colimaçons)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le Baril)
Pluviométrie normale 1991-2020 (mm)	259,5	178,6	50,9	7,8	20,5	81,8	371,8
Pluviométrie mensuelle (mm)	241,4	142,3	65,6	1	16,4	3,5	268,7
Températures normale 1991-2020 (°C)	20,9	21	21,8	22,3	16,6	20,4	20
Températures moyennes mensuelles (°C)	20,4	20,9	21,5	22,3	16	20,3	20,2

Les températures du mois de juillet 2022 ont été plus froides que les moyennes normales 1991-2020 dans l'Est, le Nord et l'Ouest mais égales aux moyennes normales dans le Sud. A l'opposé du mois dernier, les pluviométries ont été inférieures aux moyennes normales dans le Sud (- 40 %), l'Ouest (- 39 %) et l'Est (- 12 %), mais supérieures aux moyennes normales dans le Nord (+ 29 %).

Relevés de juillet 2022, comparés aux moyennes normales (1991-2020) du mois de juillet.



Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de juillet 2022.

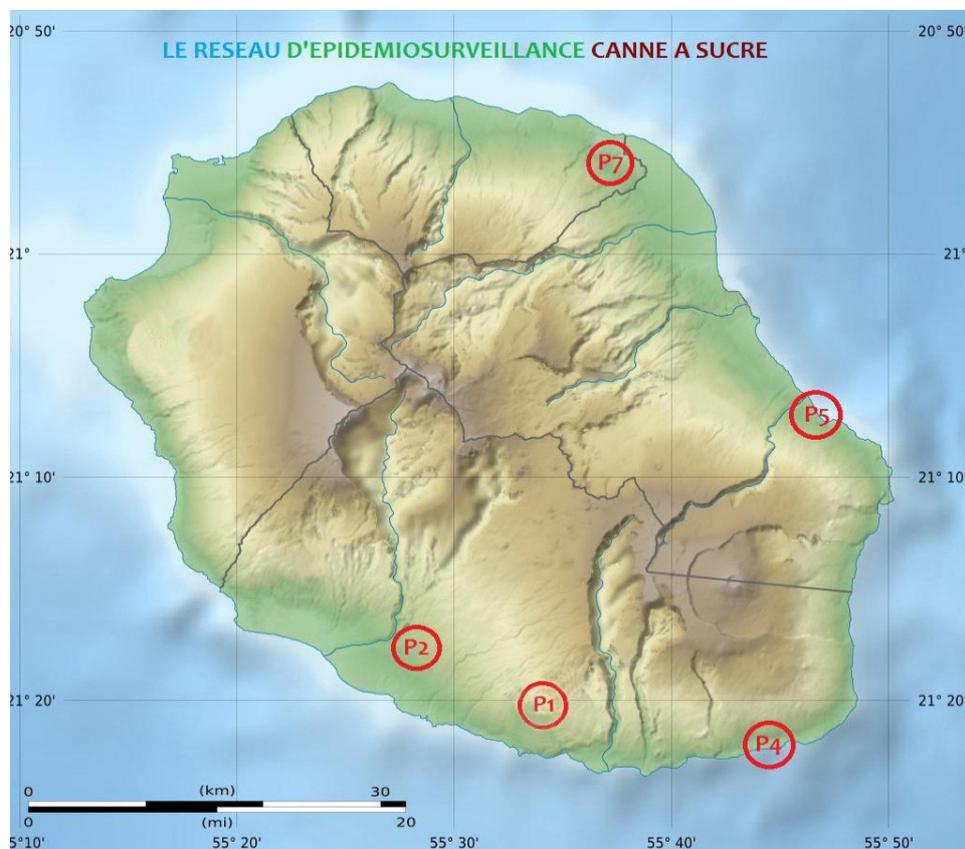
Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Fin juillet 2021	Récolte
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2021	Récolte
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2021	Récolte
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2021	Récolte
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2021	Maturité

État phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Répartition des parcelles de cannes en 2022.

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 5 parcelles réparties sur l'ensemble de l'Île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



État phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de juillet 2022.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 %	20 % de « cœurs morts »	Risque nul : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P4, P5 : 0 % P7 : 30 %	> 50 % de tiges attaquées	Risque élevé : attention, le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué sur les parcelles non récoltées.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P4, P5, P7 : 0 %	> 50 % de feuilles attaquées	Risque nul : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P1, P2, P4, P5 : 0 % P7 : 40 %	> 50 % des tiges attaquées	Risque moyen : les stades phénologiques de croissance et maturation sont propices à la présence de cochenilles.
Rat (<i>Rattus sp.</i>)	P1, P2, P4, P5 et P7 : aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque moyen : les parcelles sont quasiment toutes au stade de maturation et les cannes gorgées de sucre attirent de plus en plus les rats. Notamment des variétés de cannes riches en sucre telles que la R579 de début de campagne. Participez aux campagnes de dératisation.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1, P2, P4, P5 : 0 % P7 : 30 %	Difficile à déterminer > 50 % de tiges attaquées	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Gestion alternatives des bio-agresseurs.

Les parcelles récoltées récemment ou en cours de récolte comme la P1, P2, P4 et P5 ne sont plus sujettes aux attaques des ravageurs tels que les borers ponctués, les cochenilles, les thrips ou les rats.

- Le borer rose n'est pas encore présent sur les parcelles récoltées du réseau. Le stade à risque est passé sur les parcelles hors réseau.

- Les borers ponctués n'ont pas progressé par rapport au mois dernier sur la P7 et restent en dessous du seuil de nuisibilité. Pas d'attaques sur les autres parcelles du réseau. Une méthode alternative à base d'*Erianthus* existe contre ce foreur. **Il faut prioriser la récolte sur les parcelles les plus**



Paillage sur 60 % de la parcelle récoltée



Surveiller l'arrivée des pucerons jaune, noctuelles et borer rose sur les parcelles nouvellement récoltées

atteintes (Cf fiche phytosanitaire). Les parcelles hors réseau de fin de campagne en maturation peuvent encore être attaquées.

- Les noctuelles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées de début de campagne, attention à leurs retours sur les rejets.

- La présence des cochenilles reste stable sur la parcelle P7 du réseau. Les parcelles récoltées P1, P2, P4 et P5 n'ont plus de cochenille. L'épillage a sans doute favorisé l'action des auxiliaires présents sur la parcelles.

- Les rats peuvent commencer à réapparaître sur les cannes. Attention leur présence est possible dans les cannes couchées et les cannes de plus de 5 mois d'âge et sur les variétés les plus chargées en sucre comme la R579.

- Pas d'évolution des thrips sur les parcelles du réseau. **Ils peuvent empêcher la feuille de se dérouler correctement si les attaques sont importantes.**



Prévision: vigilance au retour **des noctuelles, adventices et des borers roses** qui peuvent refaire leur apparition dès les premières levées de canne à partir de fin juillet dans l'Est. Surveiller jusqu'à 3 à 4 mois après la levée. **les borers ponctués et cochenilles** peuvent continuer de se multiplier pendant la maturation de la canne. **Les Rats** peuvent également faire leurs retours avec l'attrait des cannes qui se charge en sucre pendant la période de maturation.

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur
<http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>

Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2022

	août 2022	sept.	oct.	nov.	déc.	janvier 2022	février	mars	avril	mai	juin	juillet
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)												
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)												
Noctuelle (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)												
Cochenilles (<i>Aulacaspis, Saccharicoccus</i>)												
Rongeurs (<i>Rattus sp.</i>)												
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)												

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

Enherbement des parcelles de canne au mois de juillet 2022.

	P1	P2	P4	P5	P7
Enherbement (%)	0	0	0	0	10
Mois après coupe	12	1	12	12	11
Dernière intervention	avril	-	avril	avril	janvier
Type d'intervention	Manuel	-	Epillage	Epillage	Chimique
Seuil d'intervention	30%				
Évaluation des risques	Nul	Nul	Nul	Nul	Faible

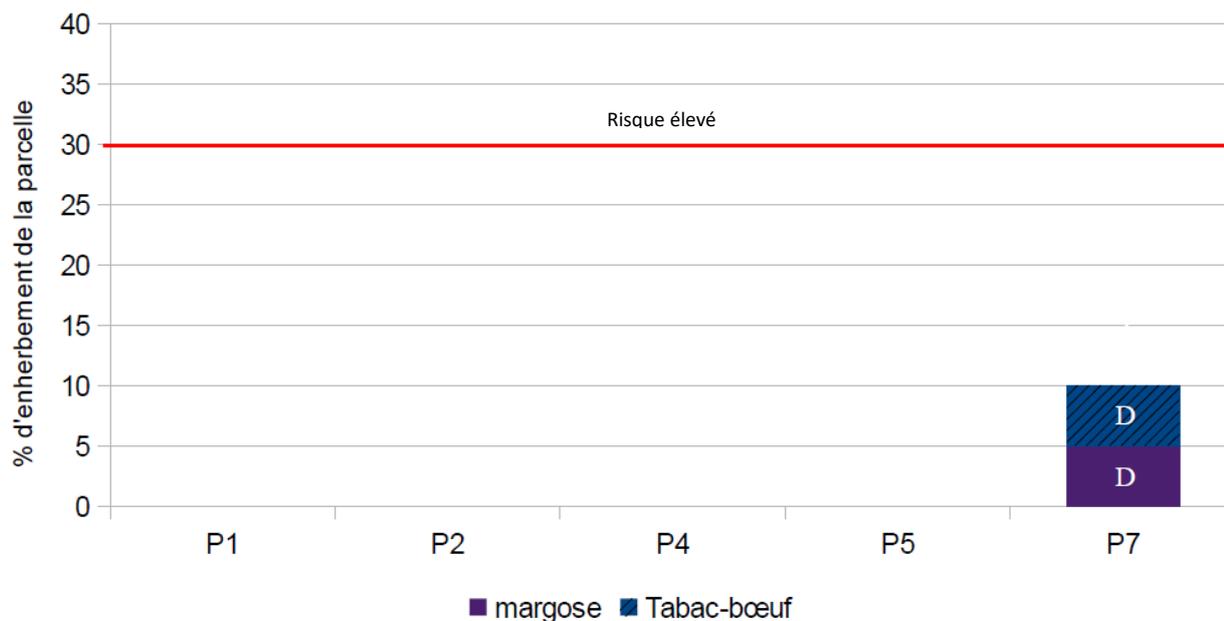
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Flore d'adventices présente au mois de juillet 2022.



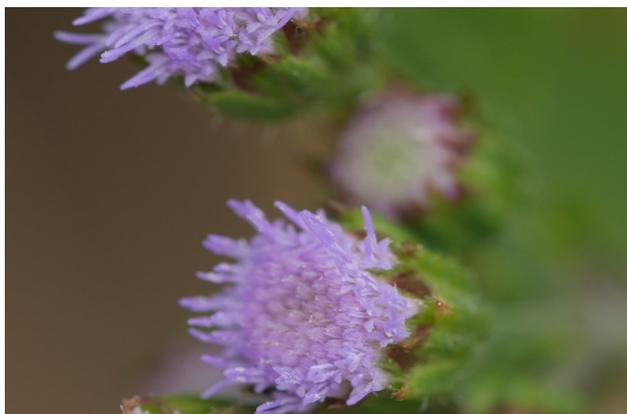
Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois de juillet, les pressions d'enherbement continuent à rester en dessous du seuil de 30 % et reste identique au mois dernier. Elles n'ont pas progressé sur la P7 grâce au stade phénologique des cannes à sucre à maturité qui bloque la possibilité aux adventices de croître ainsi que les interventions telles que l'épauillage ou l'arrachage manuel ont maintenu ou réduit le taux d'enherbement très bas inférieur ou égale à 10%. A surveiller les lianes (telles que la margose), les herbes ligneuses (telles que tabac boeuf ou avocat marron) ou graminées (telles que les fataques).



Aucune adventice après l'épauillage des champs de canne

Les parcelles coupées ou en cours de coupe, comme sur la P1, P2, P4 et P5, voient leurs adventices



Stade D de floraison sur Herbe à bouc, *Ageratum conyzoides*



Stade D de floraison sur Colle-colle, *Siegesbeckia orientalis*

détruites par le piétinement, la coupe, la pose des cannes, le paillage et le trafic (tracteur, remorque, coupeuse).

La parcelle P7 présente des adventices arrivées au stade de plante en floraison (D) présentant ainsi une

concurrence et une menace plus sérieuse pour la canne à sucre.

Attention, si vous constatez des adventices qui arrivent au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison). Ne pas laisser les adventices arriver à ce stade et agir le plus tôt possible pour éliminer le stock éventuel de graines !



Stade D de floraison sur Piquant, *Bidens pilosa*



Stade E de grenaison sur Piquant, *Bidens pilosa*



Attention : sur les parcelles qui dépassent le seuil de 30 % de recouvrement par les adventices, le risque d'impact sur la culture est élevé. Les adventices mal maîtrisées peuvent diminuer le rendement de la canne à sucre **jusqu'à 9 à 15 tonnes/ha/mois de concurrence (soit 300 à 500 kg/ha/j de perte par concurrence)**. En cas de forte infestation sur une durée de 3 mois de concurrence, **les pertes de rendement peuvent atteindre 45 t/ha**. Il est nécessaire de maîtriser l'enherbement au plus tôt. (source : les bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre, 2016)

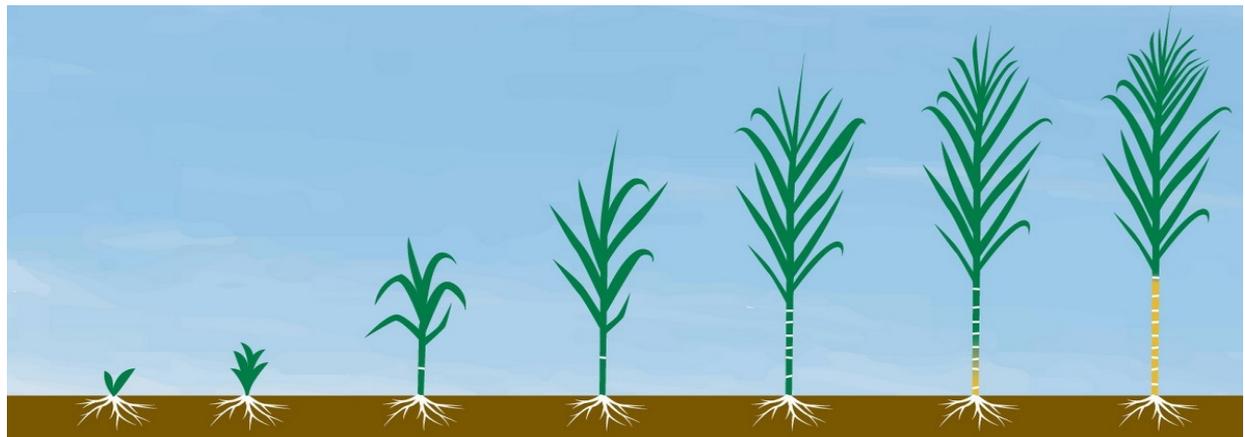
Pression des adventices sur canne à sucre en 2022

	août 2021	sept.	oct.	nov.	déc.	janvier 2022	février	mars	avril	mai	juin	juillet
Adventices (lianes, fataques, tabac bœuf, etc.)												

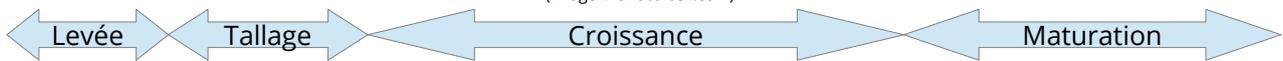
Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

FOCUS

Résumé des principaux ravageurs du mois de juillet pour la canne à sucre en maturité :



(Image Brandtbrasil.com)



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
P2										P7	P1, P4, P5

(Tableau présentant le stade phénologique des parcelles en nombre de mois après récolte)

Du 11ème au 12ème mois après la récolte, les rats peuvent être présents. Ils sont attirés par les cannes qui sont dans le cycle de la maturation et qui se chargent ainsi en sucre. Les cochenilles, les borers ponctués et les thrips se maintiennent dans les parcelles. Les noctuelles, les pucerons et les borers rose ne trouvent plus d'intérêt et d'appétence dans les tiges et feuilles moins tendres.

Apparition sur les cannes à sucre au stade croissance puis maturité (4 à 12 mois après récolte)



Borer ponctué, *Chilo sacchariphagus*



Cochenille farineuse, *Saccharicoccus sacchari*



Rat, *Rattus sp.*



Thrips, *Fulmekiola serrata*

A la fin du 1^{er} mois après la récolte peuvent apparaître légèrement les chenilles défoliatrices, les borers roses ou les pucerons jaune

Apparition sur les cannes à sucre au stade croissance (1 à 4 mois après récolte)



La chenille défoliatrice, *Leucania pseudoloreyi*



Le borer rose, *Sesamia calamistis*



Le puceron jaune, *Sipha flava*

ACTUALITES : POINT CAMPAGNE

La campagne de canne à sucre à la Réunion a pris un retard important par rapport aux années précédentes, dû aux négociations entre planteurs et usiniers pour trouver un accord sur la nouvelle convention canne signée le 13 Juillet en préfecture après 16 jours de conflits. Après de nouvelles négociations sur le protocole d'échantillonnage lors des commissions mixtes d'usines la campagne a pu commencer le 26 Juillet.

BILAN DES CUMUL SUR JUILLET (semaine 30)

<i>BASSIN</i>	2022	
	Tonnage	Richesse
Beaufonds	17230	12,86
Bois Rouge	15097	11,55
Savanna	4055	12,77
Le Gol	11874	13,02
Grands Bois	6038	12,87
TOTAL ILE	54294	12,52

<i>SECTEUR</i>	Tonnage	Richesse
Secteur Bois Rouge	33420	12,27
Secteur Gol	20874	12,93
	54294	

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre :
Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 ; e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr
FDGDON Réunion
Romuald Fontaine, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : romuald.fontaine@fdgdon974.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.